

Quelques remarques sur la publication du "Couvent de Baïano" : Dix lettres inédites de Henri Fournier à Paul Lacroix

Takaki, Nobuhiro

Faculty of Humanities, Kyushu University : Associate Professor : French Literature

<https://hdl.handle.net/2324/18976>

出版情報 : H.B. Revue internationale d'études stendhaliennes. (no 15-16), pp.181-194, 2011-02.

Eurédit

バージョン :

権利関係 :

QUELQUES REMARQUES SUR LA PUBLICATION
DU *COUVENT DE BAÏANO* :
DIX LETTRES INÉDITES DE HENRI FOURNIER À PAUL LACROIX

Le Couvent de Baïano, publié en 1829 chez le libraire Henri Fournier jeune¹, a attiré dès longtemps l'attention des exégètes autour de cette question : Stendhal est-il réellement le traducteur de cette chronique napolitaine ? L'attribution à l'écrivain provient, à l'origine, d'une nomenclature des livres laissés par Stendhal à Paris lors de sa mort. Auguste Cordier, « un pionnier de stendhalisme », qui en avait hérité d'un des gendres de Romain Colomb², exécuteur testamentaire du romancier, en dressa l'inventaire dans lequel il donna ce commentaire qui démasquait le traducteur voilé par les initiales « J... C... o » du *Couvent du Baïano* :

Traduction de Stendhal, avec préface et notice de Paul Lacroix (Bibliophile Jacob). L'Introduction de Lacroix prend les 122 premières pages. La chronique de Stendhal occupe les pages 123 à 229. Des notes annexes de l'éditeur, pp. 231 à 258, renferment, aux pages 244, 253 et 258, des appréciations élogieuses de Stendhal. Une note de Romain Colomb, dont voici le texte, est jointe au volume : « Histoire de la destruction du couvent de Baïano. La brochure sur laquelle Beyle avait fait copier ce récit, porte ce titre : *Chiarra o aneddoti segreti del secolo XVI, publicati da G... M... [...]* »³.

Certes on ne sait rien sur la source d'information de Cordier, mais on a tout lieu de douter de sa légitimité. Dans la préface des *Chroniques italiennes* de la collection du Cercle de la bibliophile, Victor Del Litto, réexaminant les hypothèses proposées antérieurement par les chercheurs sur ce sujet, conclut d'une manière convaincante que la traduction en question ne sortit jamais de la plume de Stendhal⁴. Pourtant, comme elle ne recourt qu'à des présomptions, son argumentation pourrait être contredite, notamment par les partisans de Cordier. Nous nous proposons d'examiner à nouveau le problème de l'attribution à Stendhal selon un autre point de vue que celui de V. Del Litto, en nous fondant sur des lettres inédites de Henri Fournier à Paul Lacroix, que nous reproduisons avec l'autorisation de la Bibliothèque nationale de France.

Dix des quinze lettres autographes de Fournier à Lacroix, conservées à

la Bibliothèque de l'Arsenal⁵, concernent la publication du *Couvent de Baïano*. Avant d'entrer dans les détails sur ce témoignage, il faut tout d'abord rétablir la chronologie de ces lettres qui ne sont pas datées, sauf deux, celles du 23 juillet 1829 et du 22 février 1830 ; à cela s'ajoute le fait que la numérotation établie au crayon par un conservateur ne correspond point à l'ordre chronologique qu'on peut supposer d'après le contenu. Par exemple, la lettre du 23 juillet qui porte en haut à droite le n° 1 se termine par cette formule : « Il faudrait que j'eusse ces 5 feuilles ou au moins 3 cette semaine » ; par contre, dans la lettre n° 6, figure cette phrase prouvant qu'elle est antérieure à la lettre n° 1 : « Toujours est-il que je fais imprimer et date de la feuille 6, ce qui me force à compter sur vous d'une manière bien positive dans 15 à 18 jours pour les 5 feuilles ». Il s'agit certainement ici de la remise de la copie par Lacroix à Fournier, et celui-ci lui précise d'avance le volume désiré du manuscrit en employant le terme typographique de « feuille ». Si l'on consulte l'édition originale du *Couvent de Baïano* tirée en format in-octavo, on peut vérifier que le préambule historique de Lacroix intitulé *Recherches sur les couvens au seizième siècle* occupe les pages 1 à 80, à savoir justement celles de 5 feuilles in-octavo, et que la partie intitulée *Récit* qui suit commence à la page 81 et porte en bas à droite le chiffre six comme signature, qui désigne la sixième feuille. Ce détail coïncide parfaitement avec celui mentionné par le libraire à propos de la quantité du manuscrit. En outre, à partir de la confrontation de ces deux lettres, on peut conjecturer, de façon approximative, le moment d'envoi de la lettre n° 6. Étant donné que Fournier écrivit à Lacroix le jeudi 23 juillet⁶ qu'il désirait avoir « au moins 3 [feuilles] cette semaine », la date limite proposée initialement par lui serait le samedi 25. La précision « dans 15 à 18 jours pour les 5 feuilles » apportée par la lettre n° 6 fait penser que Fournier a expédié celle-ci environ le 8 du même mois. Or, il existe une autre lettre qui fait allusion à la remise de la copie, c'est la lettre n° 7 dans laquelle le libraire formule sur un ton moins pressant que dans la n° 1 : « Je finirai bientôt la composition et vous attendrai alors avec vos 5 feuilles puisque la 1^{ère} porte feuille 6 », ce qui suggère qu'elle se place chronologiquement entre les n^{os} 6 et 1.

En ce qui concerne les autres lettres, on pourrait situer les six non datées dans la période comprise entre le 23 juillet, date d'envoi de la lettre n° 1, et le 22 août 1829, date de la parution du livre, parce qu'elles font mention des épreuves à corriger et/ou des démarches pour la campagne de publicité dans les journaux. À partir de ces indications concernant les épreuves, on peut établir également l'ordre chronologique des six lettres sans difficulté. Selon notre présomption, elles se succèdent comme suit : n^{os} 3, 8, 5, 2, 13 et 4. Seule la lettre n° 9 fut écrite six mois après la publication du *Couvent de Baïano*, comme l'indique sa date.

Au travers des dix lettres de Fournier, ce qui attire notre attention, c'est le double rôle qu'il assume comme libraire-rédacteur. D'une part, ayant

constitué la documentation sur la destruction d'un couvent à Baïano et convaincu de l'authenticité du « manuscrit » qu'on lui a cédé et qu'il appelle « la chronique italienne » dans la lettre n° 6, il en décida la publication, et prit soin d'assurer la publicité du livre par des annonces et des comptes rendus dans la presse. Bref, il prenait l'initiative de tout diriger et organiser, tandis que le Bibliophile Jacob ne l'aidait que de manière passive et réticente, à l'exception de la rédaction de ses *recherches*. D'autre part, ordonnant les éléments du livre, Fournier lui-même a pris probablement la plume pour en rédiger certaines parties. Quant à l'auteur de l'« Avant-propos », on peut croire, à première vue, qu'une troisième personne l'a écrit car y figure cette allusion à son identité : « Munis des documents nécessaires à l'éclaircissement de cette Chronique, nous pensions à la faire connaître dans la langue originale, lorsqu'en 1820 un médecin calabrois, G.... M...., publia en quelques pages un résumé du *Couvent de Baïano* ⁷ ». L'auteur de la préface serait donc un certain italien qui aurait séjourné à Naples en 1820, année marquée par une nouvelle vague révolutionnaire, et vraisemblablement le même personnage que celui qui a cédé à Fournier le « manuscrit ». Pourtant, on ne peut écarter la possibilité que Fournier ait été le véritable auteur de la préface, car dans la lettre n° 7, que nous considérons comme la deuxième, il demande à Lacroix d'en modifier le texte à sa guise : « vous le corrigerez et allongerez si vous le jugez à propos, et d'ailleurs il faut y ajouter quelque chose qui explique comment M. Jacob y a mis la main ». Si le texte n'était pas de lui, se serait-il ainsi exprimé ? Ajoutons que Fournier était aussi un rédacteur assez doué et compétent pour rédiger un tel préambule. Il avait publié en 1825 son ouvrage *Traité de la typographie*, ouvrage de référence réédité à plusieurs reprises au cours du XIX^e siècle. Il faudrait, pour le moins, le tenir pour le coauteur de l'« Avant-propos », avec Paul Lacroix. Il convient donc de signaler ici la grave erreur d'Auguste Cordier qui, dans sa nomenclature des livres ayant appartenu à Stendhal, a pris Lacroix pour l'auteur de la préface. Il paraît donc invraisemblable que la notation de Cordier se fonde sur une information de source sûre et certaine. Il aurait dû plutôt s'en tenir à ce que Romain Colomb avait noté à propos de la transcription de la brochure intitulée *Chiarra o aneddoti segreti del secolo XVI*.

En ce qui concerne l'auteur du « Récit » que Cordier attribue aussi à Lacroix, la lecture des lettres de Fournier nous amène à une confirmation semblable. Dans la première lettre (n° 6), le libraire donne au Bibliophile Jacob cette précision significative : « L'essai historique rentrera dans ce que j'intitule *récit*, les notes contiendront d'autres matériaux et j'arriverai, j'espère, à 18 feuilles ». Une autre indication aussi remarquable figure dans la cinquième lettre : « donnez, s'il vous plaît, depuis la page 81 – récit, jusqu'à la 94 – 3^e ligne, et pour continuer – depuis la page 121, au 3^e alinéa (un siècle après), jusqu'à la fin./C'est le *récit*, moins une digression faite pour remplumer notre volume ». Il est peu concevable que Paul Lacroix, qui ne savait évidemment rien de ces détails, fût l'auteur de la notice inti-

tulé *Récit*. En réalité, c'est Fournier qui a manipulé les documents divers et variés afin de composer le texte du *Récit*. À cet égard, soulignons à nouveau la conjecture erronée de Cordier qui a pris Paul Lacroix pour son auteur. Cette indication de Cordier sur *Le Couvent de Baïano* étant inexacte, on doit donc récuser, comme une pure invention de sa fantaisie, son attribution de la traduction à Stendhal.

En outre, remarquons que Fournier fait allusion à la personne qui a traduit littéralement le manuscrit italien en français. Dans la troisième lettre (n° 1), il donne à son collaborateur cette indication sur la naissance du traducteur : « Le traducteur est un homme qui tient à une famille distinguée de Naples, chose que je sais à n'en pas douter, pour rien au monde il ne peut mettre son nom, mais tout autre Italien ». Les initiales même de ce traducteur napolitain mentionnées sur la page de titre furent falsifiées par le libraire : « Quant au titre nous mettrons des initiales qui fassent présumer un des membres nombreux des familles Carafa ou autres, ne vous inquiétez pas de cela ». Après la parution du *Couvent de Baïano*, Lacroix était tenu sans doute pour ce traducteur anonyme et il s'en plaignait vivement à Fournier, qui lui conseillera, dans sa lettre du 22 février 1830 (n° 9), de « désavouer cette paternité » ouvertement : « dites qu'elle fut confiée à l'édition par un gentilhomme napolitain qui passait quelques semaines à Paris ».

Tous ces indices relevés dans les lettres de Fournier contribuent à écarter la thèse de l'attribution à Stendhal, ou, autrement dit, à confirmer le jugement si perspicace de V. Del Litto : « Il suffit de lire *le Couvent de Baïano* pour se convaincre que l'attribution à Stendhal ne résiste pas à l'examen⁸ ». Insistons, de plus, sur le fait que Fournier avait sous les mains non seulement le manuscrit italien et la traduction en français de celui-ci, mais aussi « la brochure qui a été imprimée sur ce sujet » à Naples en 1820 et les « fragments bribes et autres » qu'il avait obtenus, sans doute, grâce au « gentilhomme napolitain ». Si l'on prend le romancier pour la source de tous ces documents, comment expliquerait-on qu'il ait dû se procurer en 1839 une transcription de la brochure de 1820 en vue de l'adaptation de *Trop de faveur tue* et, en 1842, un exemplaire du *Couvent de Baïano* « pour prendre le ton⁹ » au moment où il reprenait la rédaction de cette nouvelle ? Du reste, le libraire ne lui en aurait-il pas dédié un exemplaire dès sa parution, si celui-ci avait été réellement son collaborateur ? Il est donc indubitable que l'identification du traducteur mystérieux doit être recherchée ailleurs.

Cela dit, il reste encore un problème à réexaminer : quand et comment Stendhal a-t-il connu l'anecdote de la destruction du couvent de Baïano et quand en a-t-il tiré parti dans les *Promenades dans Rome* ? Il devait être informé antérieurement à la publication de Fournier, car le temps manquait pour qu'il empruntât cet épisode dans son livre dont l'impression allait bientôt finir. Le 20 août 1829, deux jours avant le lancement du *Couvent de Baïano*, il écrit à son éditeur, Delaunay : « Rapportez-moi le volume pour que je puisse faire un erratum¹⁰ ». Le recours à un *erratum* signifie que

l'impression des *Promenades dans Rome* en était à sa dernière phase et que l'écrivain ne pouvait plus apporter de grandes modifications à son texte. En outre, d'après d'autres indices, on date, d'une manière approximative, le moment où l'imprimeur de Delaunay a composé la feuille qui contient l'anecdote des amours de Lucrece Frangimani, histoire considérée unanimement par les stendhaliens comme l'adaptation de celle du *Couvent de Baïano*. Le 23 juillet 1829, Stendhal écrit à Henri Siméon pour lui demander l'autorisation de citer dans ses journaux de voyage quelques pages de l'article que celui-ci avait publié dans la *Revue de Paris* : « Vous convient-il, Monsieur, d'être cité dans les *Promenades dans Rome* ? Doit-on laisser subsister votre signature ?/Vous m'obligeriez, Monsieur, si vous aviez la bonté de me répondre avant samedi à midi. L'imprimeur doit mettre sous presse samedi soir ¹¹ ». La citation de l'article de Siméon se situe dans la trente-cinquième feuille du tome deuxième et le nom de celui-ci apparaît dans le carton de cette feuille ¹², ce qui montre que la composition du deuxième volume s'achevait vers la fin du mois de juillet. Relevons aussi un autre témoignage concernant le processus de l'impression. Stendhal a laissé imprimer en marge d'un des pages datées du 4 décembre 1828 cette note énigmatique : « The day of paq, 1829, nopr bylov ; the 21 of june nop bywa and hap. Ever sanscrit ¹³. [...] ». Robert Vigneron a proposé avec clairvoyance d'y lire : « Le jour de Pâques, 1829, pas [de corrections] d'épreuves par amour ; le 21 juin, pas [de corrections] d'épreuves par guerre et bonheur. Toujours Sanscrit ¹⁴ [...] ». Cette notation commémorative de l'amour pour Alberthe de Rubempré se trouve dans la vingt-neuvième feuille du tome second. En d'autres termes, cette feuille a été composée et tirée avant le 21 juin 1829. Et l'épisode longuement conté de Lucrece Frangimani occupe toute la première feuille et la première page de la deuxième du même volume ; le moment de la composition de celles-ci remonte donc au moins à sept semaines avant cette date ¹⁵. Évidemment Stendhal aurait dû être déjà informé de l'histoire du *Couvent de Baïano*, au plus tard, au début du mois de mai 1829.

À partir de là, on peut aussi conjecturer la source d'information du romancier. Comme Henri Fournier mentionne, pour la première fois dans sa deuxième lettre (n° 7) à Paul Lacroix, le moyen par lequel il comptait faire la publicité la plus étendue à leur livre, leurs démarches auprès des journaux et des revues ne seraient pas antérieures à cette lettre écrite à la mi-juillet. On en conclut que ce n'est pas ces journalistes qui auraient soufflé à Stendhal les détails de l'histoire des religieuses de Baïano. De plus, on écartera aussi la possibilité que Lacroix, qui n'a pas connu lui non plus cette anecdote scabreuse avant le mois du juillet, soit à l'origine des renseignements recueillis par Stendhal. On pourra donc limiter à deux le nombre des individus qui remplissent les conditions exigées : le libraire Fournier ou le traducteur napolitain. Se peut-il que ce dernier ait été un des amis napolitains de l'écrivain : soit Domenico Fiore, soit Alexandre Micheroux ? Ou encore un certain Fonzi, compatriote et ami intime de Fiore ¹⁶, que Stend-

hal présente à Sutton Sharpe dans une lettre du 3 avril 1829 ? Probablement non, parce que Barbier a dévoilé un autre nom italien caché sous les initiales « J... C... o¹⁷ », un dénommé Navarro, spécialiste du droit et auteur d'un recueil d'*Études législatives* auquel on prétendit que le roi Louis-Philippe avait mis la main¹⁸, n'était pas au nombre des connaissances du romancier. Si tel avait été le cas, Stendhal, avide chasseur d'anecdotes, n'aurait certainement pas attendu 1839 pour obtenir le manuscrit conservé aujourd'hui au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale de France (ms ital. 179)¹⁹.

Tout concourt donc à penser que c'est Henri Fournier qui a dû faire part de l'histoire du couvent de Baïano à Stendhal. Leur relation s'est établie par l'intermédiaire de leur ami commun, Philibert-Auguste Sautelet, en 1825, l'année où Fournier s'est occupé de l'impression de deux brochures de Stendhal : *Racine et Shakspeare [sic] II* parue chez Dupont et Roret, et *D'un nouveau complot contre les industriels*, chez Sautelet. (Or, selon Nicole Felkay qui a eu la chance exceptionnelle de consulter le livre de comptes de Fournier, le nom de Stendhal n'apparaît que dans les comptes avec le libraire Sautelet en 1825, ce qui conforte de biais notre hypothèse de l'attribution erronée à Stendhal²⁰.) Le 12 avril 1827, l'écrivain a écrit à l'imprimeur au sujet des comptes de la *Racine et Shakspeare II*²¹. Passé cette date, les deux hommes n'ont laissé aucune trace qui évoque leur rapport étroit, sinon quatre testaments rédigés par Stendhal en novembre et décembre 1835. Fournier y figure à la deuxième ou troisième place de la liste des héritiers souhaitables du manuscrit de la *Vie de Henry Brulard* qui pourraient accepter d'en publier une édition posthume²². Ce choix témoigne de la parfaite confiance que Stendhal avait en Fournier comme imprimeur chevronné, mais aussi d'une sorte de sympathie pour lui, bien que celui-ci n'ait travaillé, dix ans auparavant, que pour ses deux petites brochures et quelques tirages de l'*Histoire de la peinture en Italie*²³. Si l'écrivain et le libraire entretenaient de bonnes relations en 1829, il n'est sans doute pas trop aventureux de supposer que, désireux de vérifier leur authenticité, Fournier ait pu lui demander d'expertiser les documents concernant l'histoire du *Couvent de Baïano* à lui confiés par un aristocrate napolitain. Par ailleurs, on pourra songer à cette éventualité : ce n'est pas Paul Lacroix mais Stendhal que Fournier aurait prié, à l'origine, d'écrire un commentaire préliminaire à la chronique napolitaine, car le travail de Lacroix, la rédaction de son texte, commence un peu trop tardivement par rapport aux autres parties du livre. Mais absorbé par les corrections des épreuves des *Promenades dans Rome* ou requis par son amour pour Alberte de Rubempré, Stendhal devait être alors hors d'état d'accepter la demande du Fournier. N'ayant pas obtenu une réponse positive de l'écrivain, l'éditeur sollicita début juillet 1829 le Bibliophile Jacob, jeune érudit déjà réputé dans les milieux littéraires, pour qu'il rédige une introduction sur les couvents au seizième siècle.

Toutefois, Stendhal ne demeurera pas indifférent au livre de Fournier ; l'intérêt inspiré et l'imagination excitée par l'histoire du couvent de Baïano

l'ont entraîné à en emprunter le sujet et à le reproduire dans le tome second des *Promenades dans Rome* comme récit relatant les aventures licencieuses de Lucrece Frangimani. Cette adaptation n'est en fait que la compensation d'un désir insatisfait chez le romancier qui ne pouvait épuiser cette anecdote des religieuses jusqu'à la dernière goutte. Frustré de son objet si séduisant, parce que Fournier avait dû lui enlever bien vite le manuscrit de la chronique italienne tel qu'il le fera pour Paul Lacroix, Stendhal ne pouvait s'empêcher d'annoncer un projet singulier dans le même volume : « Je publierai dans les derniers volumes de l'*Histoire de la peinture*, cinquante pages de petits faits tous avérés. – Suppression du couvent de Bajano²⁴ ». Stendhal, refusant de rédiger un commentaire demandé par Fournier, lui aurait-il proposé, à son tour, de rééditer son *Histoire de la peinture en Italie* en y incorporant la chronique²⁵ ? Un autre signe de ses extrêmes regrets apparaît encore à la date du 1^{er} octobre 1828 : « Nous avons obtenu communication d'un manuscrit qui raconte la suppression du couvent de *Bajano*²⁶ ». Remarquons que Stendhal utilise ici le mot « communication » au sens de transmission à titre provisoire. Il avoue, de façon mystificatrice, l'origine de son désir ou la vérité qu'il n'a jamais possédé ce manuscrit et qu'il l'a seulement parcouru momentanément. Par ailleurs, il est également remarquable qu'il désigne toujours, dans les deux mentions déjà citées, la localité italienne par son ancienne orthographe, qui n'apparaît jamais dans la correspondance de Fournier à Lacroix, ainsi que dans le texte de leur livre²⁷. Cette constatation permet de penser que Stendhal a consulté moins la traduction du récit que l'original italien.

Le désir insatisfait est-il la cause d'une vengeance inconsciente ? Comme le renard de la fable, Stendhal a fini par défigurer à son insu l'objet hors de portée. Après coup, un carton dans le premier volume des *Promenades dans Rome* lui a permis d'annoncer discrètement le livre de Fournier : « Demandez l'histoire des religieuses de Boiano²⁸ [*sic*] ». Cette coquille dans la formule de publicité destinée à payer sa dette envers Fournier²⁹ révèle le regret de n'avoir pu reproduire la chronique sous son nom.

Nobuhiro TAKAKI
Université du Kyushu (Japon)

DIX LETTRES INÉDITES DE HENRI FOURNIER À PAUL LACROIX*

– I (6) –

Paris, [juillet 1829]

Voulez-vous bien, Monsieur, remettre au porteur la chronique italienne. La personne qui me l'a cédée m'a offert et j'ai accepté de faire venir un ex[emplaire] de la brochure qui a été imprimée sur ce sujet. Cela joint à des

renseignements que j'ai me fait regarder comme véritable cette chronique, mais vous qui êtes habitué aux petites fraudes littéraires, serez moins crédule que moi. _ M. Caraffa [*sic*] et d'autres italiens établis ici sont des témoignages à invoquer.

Toujours est-il que je fais imprimer et date de la feuille 6, ce qui me force à compter sur vous d'une manière bien positive dans 15 à 18 jours pour les 5 feuilles. L'essai historique rentrera dans ce que j'intitule récit, les notes contiendront d'autres matériaux et j'arriverai, j'espère, à 18 feuilles.

Un bibliophile m'a déjà parlé de faire tirer sur le papier particulier à cette société un exempl[aire] pour chacun des membres, je vais écrire au secrétaire, je souhaite encore qu'il ait plus de confiance que vous.

Toujours est-il que je vous prie d'en parler en ce sens, et sous quelques jours et lorsque j'aurai quelques feuilles, j'irai vous voir et nous parlerons de la manière de faire prôner cette publication d'avance.

Agréez l'assurance de ma considération.

H. Fournier Jeune

– II (7) –

Paris, [juillet 1829]

Je n'ai pas eu l'honneur de vous voir, ayant toujours quelque appréhension de prendre sur vos moments de travail quand je vais vous voir.

Avez-vous lu, écrit, où en sommes-nous, voilà ce que je désire savoir par un mot de vous.

Voilà maintenant où j'en suis. Les feuilles 1, 2, 3 et 4 sont faites mais non tirées, elles contiennent le récit allongé des documents pris dans les paperasses que je vous ai montrées, plus le commencement de la chronique encore allongée de notes presque indispensables. Je finirai bientôt la composition et vous attendrai alors avec vos 5 feuilles puisque la 1^{ère} porte feuille 6.

Je passe condamnation sur votre jugement sévère, qu'il soit entre nous comme vous dites mais je ne vous en prie pas moins et je vais vous envoyer des feuilles à mesure. J'ai d'ailleurs 3 articles pour le *Voleur*, le *Figaro* et un autre journal.

Je trouve aussi que ne rattacher en rien votre essai sur les couvents avec mon épisode, ce serait criant et jurerait. Il faut au contraire qu'à la fin vous ameniez par une transition quelques phrases que vous retrancherez si vous réimprimez quelque part cet essai. Enfin qu'il soit tonnante contre le fanatisme d'alors et les prêtres, mais pas d'histoire qui fasse jeter le livre de dégoût, et pas d'obscurités, car vos 2 volumes antiques en sont pleins³⁰.

Je vous transmets l'avant-propos et le titre, et les reprendrai quand j'irai vous voir, vous le corrigerez et allongerez si vous le jugez à propos, et d'ailleurs il faut y ajouter quelque chose qui explique comment M. Jacob y a mis la main, je vous donne ma parole que je crois encore à l'authenticité

de ce manuscrit dont je vous abandonne le style.

Tout à vous,

H. Fournier Jeune

On me propose pour épigraphe celle-là prise, dit-on, de *La religieuse* ³¹.

« Ces femmes sont belles comme les anges de Klopstock, terribles comme les démons de Milton. »

– III (1) –

Paris, le 23 juillet 1829

Si vous n'aviez rien à me remettre, veuillez ne pas vous déranger, je tiens maintenant à avoir le plutôt possible votre essai. Voilà ce que j'ai à vous répondre sur 2 points.

Le traducteur est un homme qui tient à une famille distinguée de Naples, chose que je sais à n'en pas douter, pour rien au monde il ne peut mettre son nom, mais tout autre Italien. Je ne crois pas en vérité qu'on vous mette rien sur le corps autre que ce que j'annonce dans le titre.

Les fragments bribes et autres, entrent sauf les choses ineptes ou inutiles, comme il y en avait, dans les notes des pages, notes de la fin et récit.

Il faudrait que j'eusse ces 5 feuilles ou au moins 3 cette semaine.

Tout à vous,

H. F.

– IV (3) –

Paris, [juillet 1829]

Je vous envoie l'avant-propos pour que vous le corrigiez et revoy[i]ez si cela ne vous ennuie pas trop, et ajoutiez quelques lignes qui vous regardent.

Quant au titre nous mettrons des initiales qui fassent présumer un des membres nombreux des familles Carafa ou autres, ne vous inquiétez pas de cela.

Vous aurez demain l'épreuve de vos recherches, la 2^{ème} suivra de près, et tandis qu'on finira le tirage de la chronique, on composera vos dernières feuilles ; mais de grâce ne faites pas trop de corrections sur les épreuves, car c'est une mort pour les pauvres libraires dont les mémoires s'enflent alors d'une cruelle manière chez l'imprimeur.

Je n'ai pas pu lire votre écriture, elle me perd les yeux, le compositeur en dit autant.

Envoyez-moi la suite, je crois que dans vos deux envois il y a pour 2 feuilles 2 pages autant qu'on puisse juger approximativement.

Agréez mes salutations.

H. F.

– V (8) –

Paris, [juillet 1829]

Je vous envoie la valeur à peu près de la 1^{ère} feuille ; je vous en prie le moins possible de corrections, dispensez du reste à votre guise les alinéas, nous vous enverrons une 2^{ème} épreuve mise en page.

J'attends de la copie, la suite de l'impression devrait vous être envoyée demain matin.

Joignez de plus l'avant-propos.

Agréez mes salutations.

H. F.

Si vous voulez pour le 5 faire insérer dans le *Voleur*, donnez, s'il vous plaît, depuis la page 81 – récit, jusqu'à la 94 – 3^{ème} ligne, et pour continuer – depuis la page 121, au 3^{ème} alinéa (un siècle après), jusqu'à la fin.

C'est le *récit*, moins une digression faite pour remplumer notre volume.

– VI (5) –

Paris, [août 1829]

Je ne vais pas vous voir, parce que mieux vaut vous laisser travailler.

Quand vous aurez lu et relu la feuille une, deux et trois, envoyez-moi (demain) la 1^{ère} et la seconde et gardez la 3^{ème} pour voir si elle s'enchaîne avec les suivantes.

Si j'ai bien compris, vous avez eu la complaisance d'envoyer le *Récit* sauf la *digression historique* au *Voleur*.

Il faudrait arranger un article pour le *Figaro* — moitié de l'avant-propos moitié de la chronique, sans l'estimer ni l'analyser, plus tard un article sur le travail de M. Jacob.

Si vous avez eu un autre journal, arrangez pour le mieux.

Tout à vous,

H. F.

– VII (2) –

Paris, [août 1829]

Vous allez me croire un barbare, mais je n'ai pas lu vos *recherches*, parce qu'il me faut 4 feuilles imposées pour que je puisse lire avec quelque suite. Tachez donc, puisque la vigueur du *Couvent de Baïano* commence à

poindre pour vous, d'amener dans votre feuille 5 une petite phrase qui rattache cet essai au reste.

M. Girardin nous a omis ³², je serai bien fâché qu'il en fût de même pour le 10, comptant paraître le 19.

À coup sûr Mr Jal ou Rolles [*sic*] ³³ sont en état de faire des articles, mais moins que vous qui connaissez le livre, et puis feront-ils avant que le volume paraisse, chose à laquelle j'attache une certaine importance puisque j'ai compté que le *Voleur*, la *Pandore*, le *Figaro* et le *Globe* en parleraient *a principio* ³⁴. Faites donc deux colonnes sur M. Jacob, et quelques phrases qui annoncent l'énergique et le terrible contenu dans cette feuille 13, sans donner l'analyse du livre.

Je vous enverrai les 5 épreuves de vos feuilles, et cela joint aux 13 ou 14 feuilles fera matière à examen pour les personnes auxquel[le]s vous voulez confier l'ouvrage.

Vous aurez tantôt un placard, le porteur de la présente prendra la feuille 2 et 3, si vous les avez et la copie.

Tout à vous,

H. Fournier Je[une].

– VIII (13) –

Paris, [août 1829]

Voilà la fin des 5 feuilles.

À lundi pour *le bon à tirer*.

À lundi s'il est possible pour l'article du *Figaro*, et veuillez passer avant d'y aller, je me rendrai au journal avec vous.

M. de Girardin m'a promis relativement pour le 10, et facilement pour le 15. M. M*** qui semble faire le journal, me semble critiquer le choix de ce récit, je ne sais s'il est de vos amis, ami ou non, c'était, je crois, pour se donner de l'importance (entre nous).

Je lui ai laissé la faculté de faire un article avec vos 5 feuilles que je vais envoyer. Je vous prierai d'ici au 12 de les presser, M. de Girardin m'a paru fort probe, et je m'entendrai, j'espère, avec lui pour cela et l'avenir.

Tout à vous,

H. F.

Ci joint 4 exempl[aires] retour des feuilles 1, 2, 3.

– IX (4) –

Paris, [août 1829]

J'ai vu hier M. Lassailly³⁵ et l'ai adressé à mon personnage.

J'ai promesse au *Globe* pour samedi, je vais envoyer vos 5 feuilles à M. Girardin, tachez de livrer ou de lui écrire et qu'il nous insère.

Je vais au *Figaro* tantôt, si votre article est prêt, je le porterai, sinon je préviendrai M. Roqueplan³⁶. Un article sur les moines est à l'ordre du jour pour ce journal.

Je vous remettrai jeudi des exempl[aires] pour des journaux, et paraîtra samedi ou lundi.

Si vous n'aviez qu'à relire cet article, mon domestique attendra.

Tout à vous,

H. F.

Faites-moi savoir comment je dois acquitter ce dont je vous suis redevable, c'est une corde à toucher maintenant et je suis à votre disposition.

– X (9) –

Paris, 22 février 1830

Votre lettre m'est arrivée, Monsieur, la veille du jour où j'avais décidé de vous aller voir, ne le faisant pas autant que je voudrais, par mille et une raisons qui me font ou rester chez moi à lire des épreuves ou courir aux journaux.

Encore le *Couvent de Baïano* qui vous tracasse. En publiant un roman il y a 4 jours, j'ai prié le compositeur de la couverture, de prendre au hasard une page de mon catalogue, et cette annonce s'est rencontrée, *Inde Iræ*, si je puis appeler ainsi votre reproche.

J'attache si peu d'importance à ce volume, et tant à ne point vous ennuyer, que je vous engage à désavouer cette paternité dans vos *Deux fous*³⁷, et dans le *Journal de la librairie* ; ne fondez pas cependant d'une manière trop violente sur la pauvre chronique, et dites qu'elle fut confiée à l'édition par un gentilhomme napolitain qui passait quelques semaines à Paris, si cela vous convient.

Ce livre se vend encore quelquefois, aussi est-il inutile de parler de sa médiocrité ; il vaut mieux parler de son authenticité à laquelle on croit généralement.

Je voulais vous voir, et vous parler de M. Las[s] ailly qui involontairement manque à sa promesse et ne sert à rien. Il pleure quand on lui fait des reproches, et sa santé est telle qu'il faut l'amener à finir, sinon par des reproches du moins par des observations ménagées. Si vous le voyez, veuillez le pousser et rendre ce service à la personne à laquelle vous avez bien voulu l'adresser.

Je vous réclamerais bien encore un petit service d'un autre genre. Je veux aller à *Hernani* et pas moyen d'avoir une place. Je désirerais maintenant un parterre de luxe ou de faveur au risque de me placer ailleurs.

Si vous voyez Mr. Hugo, demandez-lui pour moi, comme libraire qui peut au besoin devenir son éditeur, s'il ne s'arrange pas avec mon confrère et ami Gosselin. Il m'accordera peut-être cette faveur.

J'irai vous voir cette semaine, j'espère.

Tout à vous,

H. F.

NOTES

1. Anon., *Le Couvent de Baïano, chronique du seizième siècle*, extraite des archives de Naples, et traduite littéralement de l'italien par M. J.... C....o ; précédée *De recherches sur les couvents au seizième siècle*, par M. P. -L. Jacob, bibliophile, Paris, Librairie H. Fournier jeune, 1829, 258 p.

2. Voir Victor Del Litto, « Les autographes stendhaliens d'Auguste Cordier. Documents inédits », *Stendhal Club*, 15 juillet 1973, n° 60, pp. 277-278.

3. Adolphe Paupe, « La bibliothèque de Stendhal. Documents inédits », *L'Amateur d'autographes*, août-septembre 1911, pp. 289-290 (Reproduit dans *La vie littéraire de Stendhal*, Paris, Librairie Ancienne Honoré Champion, 1914, p. 83).

4. Voir Victor Del Litto, « Préface » aux *Chroniques italiennes*. Texte établi, annoté et préfacé par V. Del Litto, in *Œuvres complètes* de Stendhal. Nouvelle édition établie sous la direction de V. Del Litto et Ernest Abravanel, Genève, Cercle du Bibliophile, 50 vol., 1967-1974, t. XVIII, pp. XII-XVIII.

5. Bibliothèque de l'Arsenal, Fonds Lacroix, MS-9668.

6. Voir Daniel Langlois-Berthelot, *Le Maître-Calendrier*. Avant-propos de André Chamson de l'Académie française, Directeur général honoraire des Archives de France, Chambéry, Imprimeries réunies de Chambéry, 1975, pp. 24-25.

7. Voir *Le Couvent de Baïano*, op. cit., p. IX.

8. Voir Del Litto, « Préface » aux *Chroniques italiennes*, op. cit., p. XV.

9. Bibliothèque municipale de Grenoble, Fonds Stendhal, R. 291.

10. Stendhal, *Correspondance générale*. Édition Victor Del Litto avec la collaboration d'Elaine Williamson, de Jacques Houbert et de Michel-E. Slatkine, Paris, Honoré Champion, 6 vol., 1997-1999, t. III, p. 729.

11. *Ibid.*, t. III, pp. 727-728.

12. Voir Stendhal, *Promenades dans Rome*, Paris, Delaunay, 2 vol., 1829, t. II, p. 547.

13. Voir *ibid.*, t. 2, p. 460.

14. Voir Robert Vigneron, *Études sur Stendhal et sur Proust*, recueillies par ses élèves en témoignage de leur reconnaissance. Avant-propos de René Jasinski, Paris, Nizet, 1978, p. 96.

15. Comme Stendhal avait passé contrat avec Delaunay le 14 mars 1829, l'on a imprimé approximativement 4 feuilles par semaine avant le 21 juin 1829. Voir Stendhal, *Correspondance générale*, op. cit., t. III, p. 717.

16. Voir *ibid.*, t. III, p. 718.

17. Voir Antoine-Alexandre Barbier, *Dictionnaire des ouvrages anonymes*. Troisième édition, revue et augmentée par MM. Olivier Barbier et Paul Billard de la Bibliothèque nationale, Paris, Paul Daffis, 4 vol., 1872-1879, t. I, pp. 813-814.

18. Voir Joseph-Marie Quérard, *Les supercheries littéraires dévoilées : galerie des écrivains français de toute l'Europe qui se sont déguisés sous des anagrammes, des astéronymes, des cryptonymes, des initialismes, des noms littéraires, des pseudonymes facétieux ou bizarres, etc.*, Paris : G. -P. Maisonneuve & Larose, 3 vols., 1964, t. II, pp. 1233-1234.

19. Michel Arrous nous a signalé l'existence d'un autre manuscrit, celui de la Bibliothèque Sormani (Raccolta Stendhaliana Pincherle) qui ne présente que de minimes différences avec la version publiée par Fournier.

20. Voir Nicole Felkay, « Stendhal et l'imprimeur Henri Fournier », *Stendhal Club*, 15 janvier 1981, n° 90, pp. 132-138.

21. Voir Stendhal, *Correspondance générale*, *op. cit.*, t. III, p. 622.

22. Voir *ibid.*, t. V, pp. 643, 644, 645 et 651.

23. Voir Felkay, art. cité, pp. 135 et 138.

24. Stendhal, *Promenades dans Rome*, *op. cit.*, t. II, p. 63.

25. D'après M. Arrous, l'indication ambiguë donnée par Fournier dans la première lettre (n° 6) pourrait confirmer l'intervention de Stendhal : « j'ai accepté de faire venir un ex[em]plaire de la brochure qui a été imprimée sur ce sujet ». Pourquoi Fournier, qui disposait déjà d'une version manuscrite, aurait-il eu besoin de l'opuscule imprimé dont on ne connaît aucun exemplaire tant la police napolitaine fut efficace ? La plupart des notes devaient figurer dans la version originale ou sa copie, à l'exception de la citation extraite du second *Rome, Naples et Florence* et de la mention des écrivains voyageurs en Italie (voir *Le Couvent de Baïano*, *op. cit.*, pp. 244, 253 et 258). En outre, la note sur la jettatura provient très probablement d'un texte de Stendhal (voir *ibid.*, p. 255). Autant d'indices qui confirmeraient le recours à un écrivain considéré comme un éminent connaisseur de l'Italie.

26. Stendhal, *Promenades dans Rome*, *op. cit.*, t. II, pp. 237-238. C'est Stendhal qui souligne.

27. Dans *Le Couvent de Baïano*, une seule exception apparaît, comme suit : « Le golfe parthénopéen était appelé vers le onzième siècle la *Baja*, la Baie, et la tour de Phalérus le dominait sur la gauche. Des terres accumulées peu à peu comblèrent cette baie, en firent un quai sur lequel fut ensuite construit le quartier qu'on nomme encore aujourd'hui *del Pendio* ou *Pendino*, et quelques habitations établies par des matelots et des fripiers, qui restèrent un peu séparées de la ville, reçurent la dénomination de *Vico*, à laquelle on ajouta celle de la baie, d'où le nom lui resta de *Vico-Bajano* » (*op. cit.*, pp. 86-87).

28. Stendhal, *Promenades dans Rome*, *op. cit.*, t. 1, p. 115.

29. Voir Del Litto, « Préface » aux *Chroniques italiennes*, *op. cit.*, pp. XVI-XVII.

30. Le roman historique de Lacroix, *L'Assassinat d'un roi*, parut à Paris en 1825 chez Jehenne.

31. Cette citation ne provient pas de *La Religieuse*, parue en octobre 1796 chez Buisson, mais de l'article *Sur les femmes* que Diderot publia en 1772. Voir Denis Diderot, *Œuvres complètes de Diderot : revues sur les éditions originales, comprenant ce qui a été publié à diverses époques et les manuscrits inédits conservés à la Bibliothèque de l'Ermitage*. Notice, notes table analytique. Étude sur Diderot et le mouvement philosophique au XVIII^e siècle par J. Assézat, Paris, Garnier Frères, 20 vol., 1875-1877, t. II, p. 252.

32. Émile de Girardin (1806-1881) fonda *Le Voleur*, périodique littéraire, en 1828, avec son ami, Charles Lautour-Mézeray.

33. Augustin Jal (1795-1873) et Jacques-Hippolyte Rolle (1804-1883) sont tous deux des journalistes qui collaboraient, à cette époque, au *Figaro* et à *La Pandore*.

34. Malgré les démarches de Henri Fournier et de Paul Lacroix, Émile de Girardin n'a inséré qu'une annonce sommaire du *Couvent de Baïano* dans *Le Voleur* du 20 août 1829. Par contre, *La Pandore* du 21 a donné un assez long compte rendu, ainsi que *Le Globe* du 19 août et le *Figaro* du 22 août.

35. Charles Lassailly (1806-1843), auteur des *Roueries de Trialph* (1833).

36. Nestor Roqueplan (1805-1870), rédacteur en chef du *Figaro* à partir de 1827.

37. Roman de Paul Lacroix publié en avril 1830 chez Renduel.

* Ces lettres sont présentées non dans l'ordre établi par un des conservateurs de la Bibliothèque de l' Arsenal, mais dans l'ordre chronologique fondé sur leur contenu. Pour distinguer notre classement, nous utilisons des chiffres romains en tête de chaque lettre et mentionnons en chiffres arabes entre parenthèses celui de l' Arsenal.